



Projet pédagogique
ALSH Saint-Chamond
ANNEE 2019-2020
Septembre à Août



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?	3
LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	4
I. Les valeurs d'ALFA3A.....	4
II. Les intentions éducatives	4
III. Les objectifs du projet pédagogique	5
L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	11
I. Historique	11
II. Locaux et emplacement	11
III. Période d'ouverture	12
IV. Public de la structure.....	12
L'EQUIPE D'ANIMATION.....	14
I. La direction	14
II. Rôle de l'animateur	14
III. Formations et évaluation	15
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....	16
I. L'accueil en permanence.....	16
II. Associer à, et pour la vie de la structure	18
III. Accompagner l'épanouissement.....	19
Le partenariat	20

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde ; besoin de sécurité pour les enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses loisirs.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des temps d'activités les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre.

Le centre de Loisirs respecte le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse. L'Accueil de loisirs est ouvert à tous dans un principe de mixité sociale et de lutte contre la pauvreté. Le centre est donc accessible aux enfants porteurs de handicap.

Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs que souhaite la collectivité en corrélation avec ceux de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I. Les valeurs d'ALFA3A

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

L'accueil de loisirs de Saint-Chamond est géré par l'association Alfa3a. L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs (accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires).

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

II. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon différente.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Les objectifs du projet pédagogique

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en lien avec les orientations de la ville de Saint-Chamond, l'équipe de l'Accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels.

Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, lors de changements de fonctionnement. Ces objectifs sont en adéquation avec l'implantation territoriale.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

Différents axes sont mis en valeurs sur les actions de l'ALSH de Saint-Chamond.

AXE 1 : Développer l'autonomie des enfants

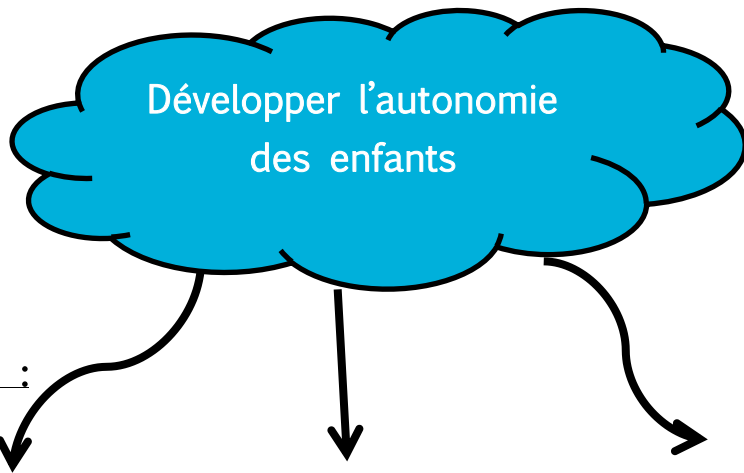
AXE 2 : Découvrir de nouvelles pratiques artistiques, culturelles, sportives, scientifiques, techniques et environnementales

AXE 3 : Apprendre la vie en collectivité

AXE 4 : Respecter les rythmes de vie des enfants

AXE 5 : Favoriser la mixité des publics (accueil et partenariat avec d'autres accueils de loisirs de la commune)

AXE 1 :



Objectifs opérationnels :

Favoriser la prise d'initiative

Permettre la prise de responsabilité

Respect du rythme des enfants

Critères :

Chaque enfant saura prendre des initiatives sur la vie de l'Accueil de Loisirs.

Chaque enfant sera capable de choisir son activité...

Chaque enfant choisira selon ses envies du moment.

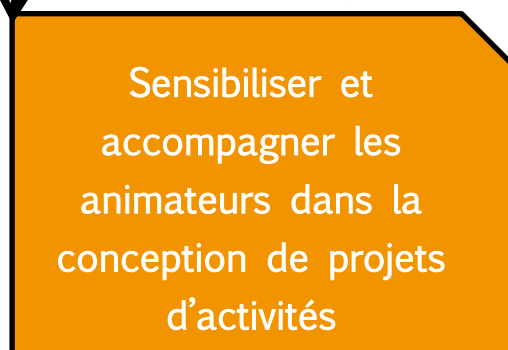
Méthodes :

- ❖ Mise en place d'un temps individuel, goûter et projet d'animation au choix
- ❖ Mise en place d'un planning de tâches afin de les responsabiliser
- ❖ Mettre en place des espaces accessibles au matériel pédagogique

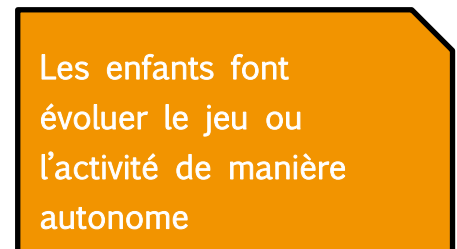
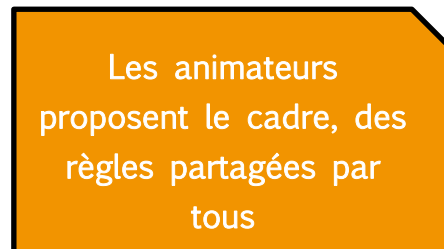
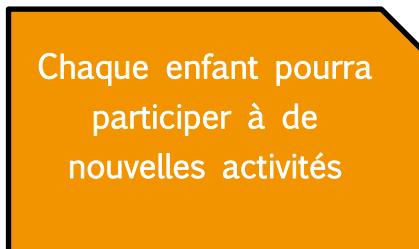
AXE 2 :



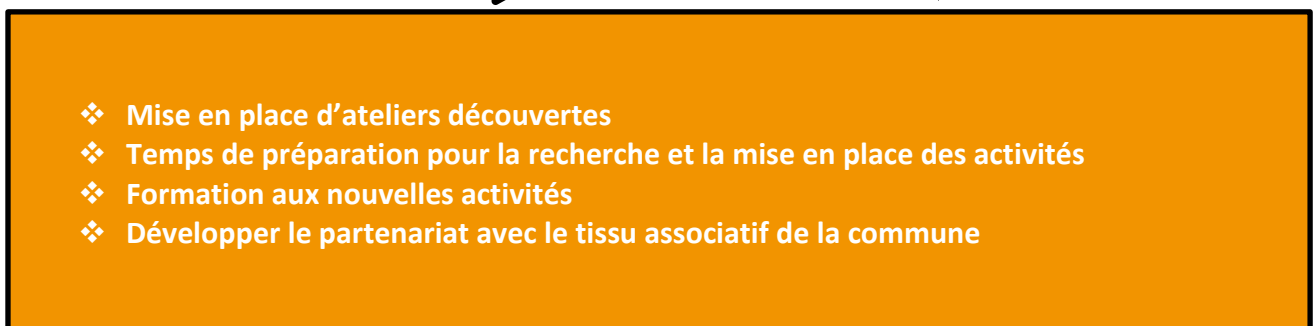
Objectifs opérationnels :



Critères :



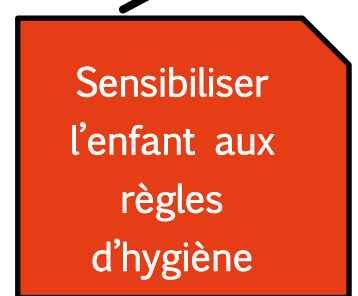
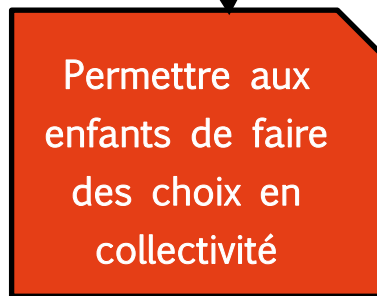
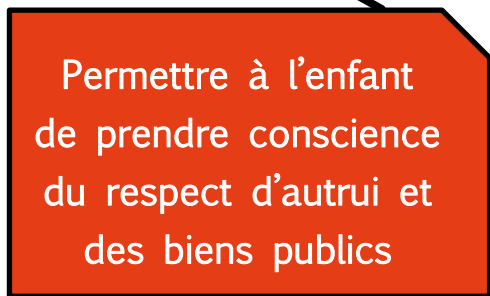
Méthodes :



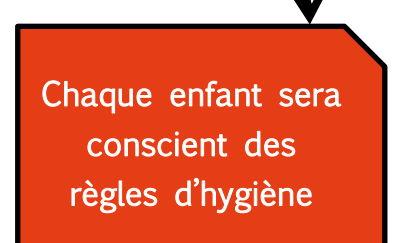
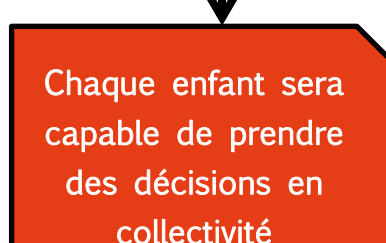
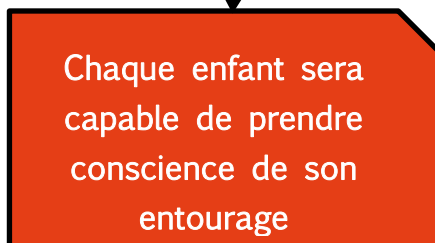
AXE 3 :



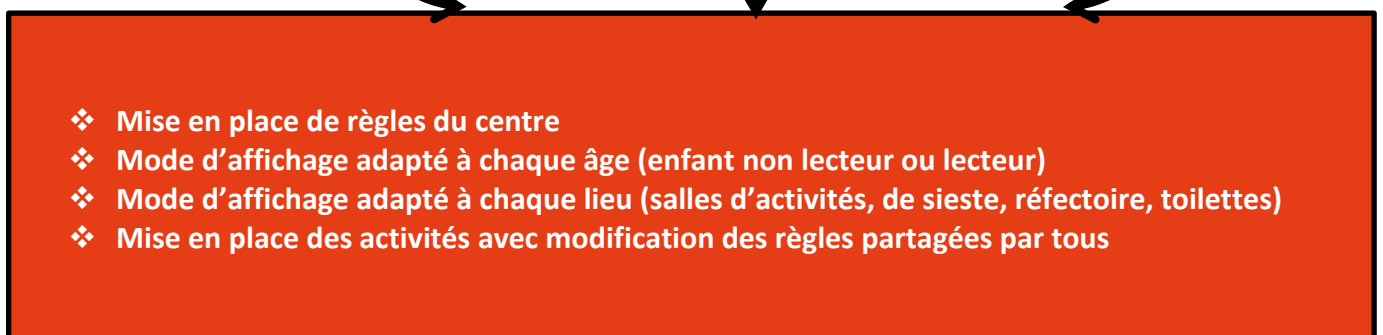
Objectifs opérationnels :



Critères :



Méthodes :



Axe 4 :

Respecter les rythmes
des enfants

Objectifs opérationnels :

Prendre en compte les
capacités de chacun
aux différents moments
de la journée

Etre à l'écoute des
besoins de l'enfant

Tenir compte
des besoins
de chacun

Critères :

Chaque enfant sera
capable de se mettre
en activité ou
d'expliquer son refus

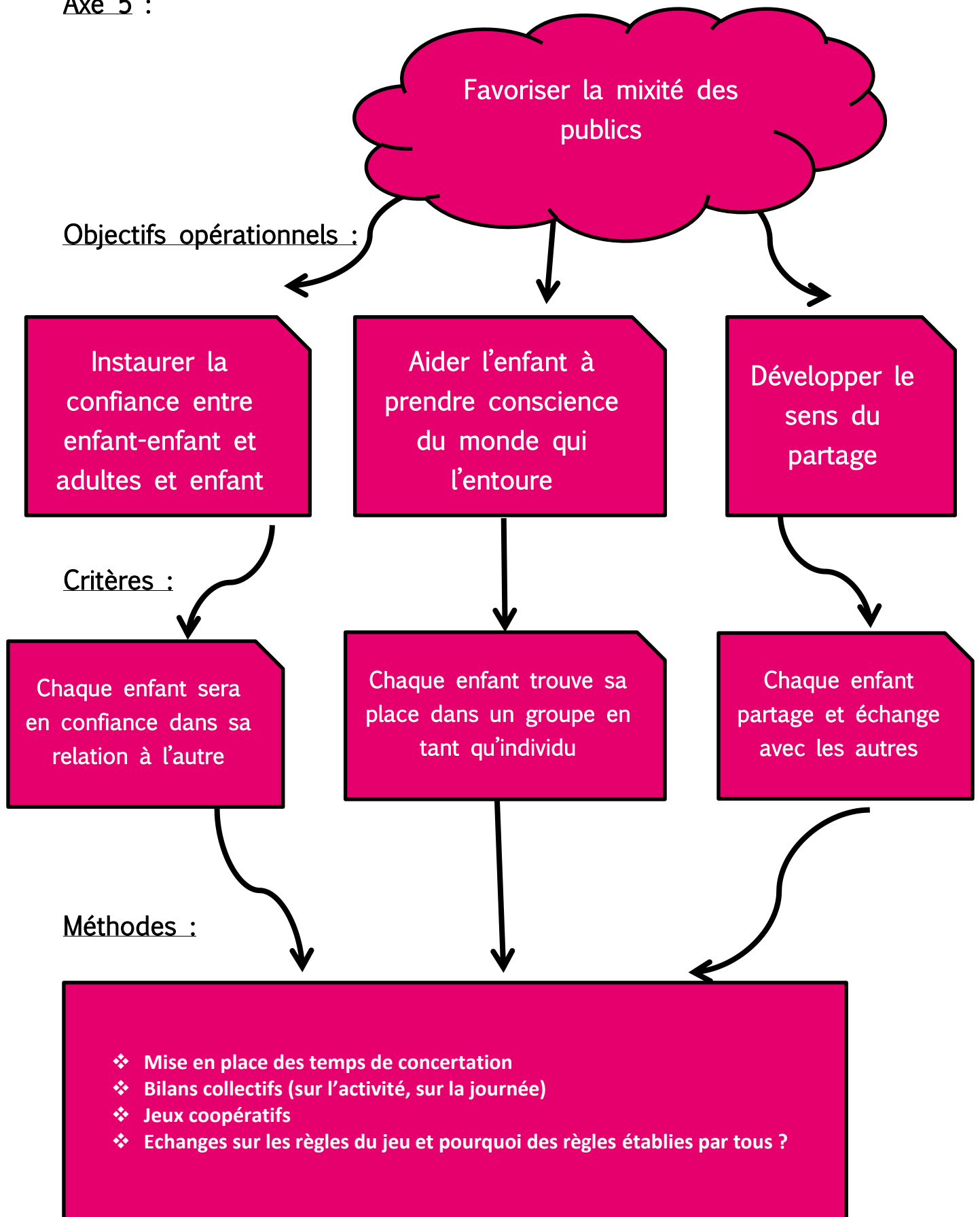
Chaque enfant adoptera
les règles du groupe, dans
une journée organisée en
rapport à son âge

Chaque enfant
sera en confiance
pour s'exprimer

Méthodes :

- ❖ Respecter les journées types et les programmes planifiés pour chaque âge
- ❖ Proposer des temps de sieste pour les petits et des temps de détente pour les plus grands
- ❖ Aménager des espaces diversifiés en fonction de chaque temps

Axe 5 :



L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. Historique

La structure est gérée par une association loi 1901 : Alfa3a (Association pour le Logement la Formation et l'Animation : Accueillir, Associer et accompagner). Elle a pour but de mettre la personne au cœur de l'action.

La commune de Saint-Chamond est une ville de 34 870 habitants. Capitale du Gier, Saint-Chamond est la troisième ville du département de la Loire. Située au pied du Parc naturel régional du Pilat, elle est idéalement placée entre Saint-Etienne (12 Kms) et Lyon (45 Kms).

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

II. Locaux et emplacement

L'accueil de loisirs est organisé sur deux sites :

- L'espace Pablo Neruda toute l'année scolaire
- Le site de Bujarret, pendant la période estivale

Espace Pablo Neruda

La commune met à disposition un accueil de loisirs constitués de différents espaces :

- Une maison de maître de 534 m², pour l'accueil et l'administration (sauf le 2^e étage)
- Un parc arboré
- Un bâtiment principal composé de :
 - * Aile Ouest du sous-sol (343 m²) comprenant un réfectoire
 - * Rez-de-chaussée :
 - Aile Ouest sauf une salle disponible seulement pendant les vacances scolaires
 - Aile Nord (656 m²)
 - Salle dite « des mariages » comprenant une salle de restaurant, une cuisine équipée

- * 1^{er} étage :
 - Aile Nord (505 m²)
 - Mur d'escalade
- * 2^e étage :
 - Aile Nord (505 m²)
 - Mur d'escalade

Site de Bujarret

Cet espace de loisirs de 8 hectares clos comprend :

- Un bâtiment d'environ (611 m²)
- Une piscine non couverte
- Un terrain de football et des vestiaires

III. Période d'ouverture

Espace Pablo Neruda, Route du Coin, 42400 Saint-Chamond

L'accueil est ouvert à l'année de 8h à 18h, sur les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant l'ensemble des vacances scolaires.

Site de Bujarret, Route de la Chabure, 42400 Saint-Chamond

L'accueil est ouvert de 8h à 18h, du lundi au vendredi pendant la période estivale (vacances scolaires d'été). La période exacte est fixée par la Commune en fonction du calendrier scolaire, période fixée au plus tard le 15 janvier de l'année considérée.

IV. Public de la structure

Capacité d'accueil :

Espace Pablo Neruda : La capacité maximale d'accueil est fixée à **100 enfants**.

Site de Bujarret : La capacité maximale d'accueil du centre est fixée à **100 enfants**.

Caractéristique du public accueilli :

Les enfants accueillis ont entre 3 et 12 ans, en groupes d'enfants selon les âges suivants : 3-6 ans, 7-9 ans, 10-12 ans.

Types d'accueil :

Il est proposé quatre types d'accueil sur le site **Espace Pablo Neruda** :

- à la demi-journée sans repas
- à la demi-journée avec repas
- à la journée sans repas (repas sur place impérativement fourni par la famille ou pris à l'extérieur)*
- à la journée avec repas.

Et deux types d'accueil sur le **site de Bujarret** :

- à la journée avec repas
- à la journée sans repas (repas sur place impérativement fourni par la famille)*

**L'accueil d'un enfant en journée continue sans repas fourni sur place est strictement accepté s'il est dûment justifié pour raison médicale (allergie alimentaire ou autre motif médical). Dans ce cas, le repas est fourni par la famille à laquelle il est appliqué la grille tarifaire « à la journée sans repas ».*

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants handicapés sous réserve de conditions à voir directement avec le directeur.

L'EQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a

I. La direction

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garant du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

II. Rôle de l'animateur

Sous l'autorité de la direction de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par la Délégation Départementale de la Cohésion Sociale.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

III. Formations et évaluation

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

Certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

Selon les besoins de chacun, des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, des formations spécifiques sur des thématiques proposées par la DDSCS ou d'autres partenaires.

En 2018-2019, Alfa3a a programmé deux interventions d'envergure pour l'ensemble de son personnel d'animation, en partenariat avec l'organisme de formation l'Association pour la Formation des Cadres de l'Animation et des Loisirs :

- L'accompagnement à la parentalité (Afocal-Alfa3a)
- La question de la discrimination (Afocal-Alfa3a)

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner :

I. L'accueil en permanence

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association ALFA3A. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Des temps d'accueils :

Accueil des parents et des enfants le matin au centre :

Les enfants arrivent à partir de 8h quand ils sont amenés au centre.

Accueil des parents le soir et départ des enfants du centre :

Le soir, les parents sont accueillis et les enfants partent à partir de 17h.

Organisation du transport de ramassage :

Pour permettre une fréquentation des accueils de loisirs par les enfants d'autres quartiers de la ville, il est mis en place un transport de personnes, conforme à la réglementation en vigueur (transport d'enfants avec accompagnant), organisé en circuits ou navettes pour les deux sites : aller matin / retour le soir (pas de ramassage en journée), à partir des huit points de ramassage suivants :

- Quartier de Fonsala : place Ile de France,
- Quartier d'Izieux : place Nationale,
- Quartier du Creux : place Louis Comte,
- Quartier Croix-Berthaud : rue du Général De Gaulle,
- Quartier de Saint-Julien : proximité place Romain Gorin,
- Quartier de Saint-Julien : route du Crêt d'œillet,
- Centre-Ville : gare SNCF,
- Centre-Ville : Boulevard Waldeck Rousseau (niveau cinéma).

Accueillir l'enfant et sa famille :

Partenaires principaux de la structure, **les parents sont avant tout les partenaires pédagogiques de la structure.**

Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

Soigner

La direction et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. Un assistant sanitaire est nommé.

Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque groupe. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II. Associer à, et pour la vie de la structure

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'ALFA3A.

Inscrire la structure dans la vie locale :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous organisons régulièrement des évènements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants. Les familles sont également invitées à venir partager leurs passions ou talents avec les enfants tout au long de l'année.

Les comités de concertation organisés par l'ALSH permettent de rassembler toutes les familles, de faire un bilan de l'année et d'aborder les projets de la suivante.

La Mairie :

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

La Caisse D'Allocations Familiales :

La CAF de la Loire finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

La Direction Départementale de la Cohésion Social :

La DDCS est un réel partenaire dans le travail concernant la réglementation et l'accompagnement des équipes sur le terrain. Il est également un soutien en terme de formation des animateurs.

Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble, faire équipe.

III. Accompagner l'épanouissement

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

Les temps des activités :

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ». L'accueil de loisirs ne propose pas d'activités liées à des cours d'apprentissages particuliers.

Les activités sont adaptées aux spécificités des groupes d'âges d'enfants de chacun des deux sites.

Les activités sportives et jeux collectifs concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité. La présence d'équipements sportifs à proximité des deux sites et leur localisation dans des espaces de verdure favorisent les activités sportives, de plein air et d'éducation à l'environnement.

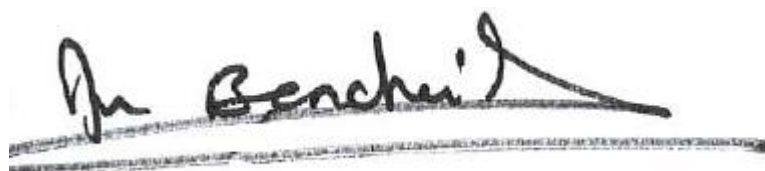
Les activités manuelles permettent également à l'enfant d'acquérir petit à petit une motricité plus fine en utilisant des outils et matériaux divers et variés.

Les jeux permettent à l'enfant d'assimiler les règles, celles du jeu, mais aussi à travers elles, celles qui permettent de jouer ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble.

Les activités culturelles accompagnent les individus dans leur développement personnel et social.

Les séjours courts et séjours de vacances permettent de travailler autour de l'autonomie de l'enfant. L'Accueil de Loisirs propose cela en hiver et en été.

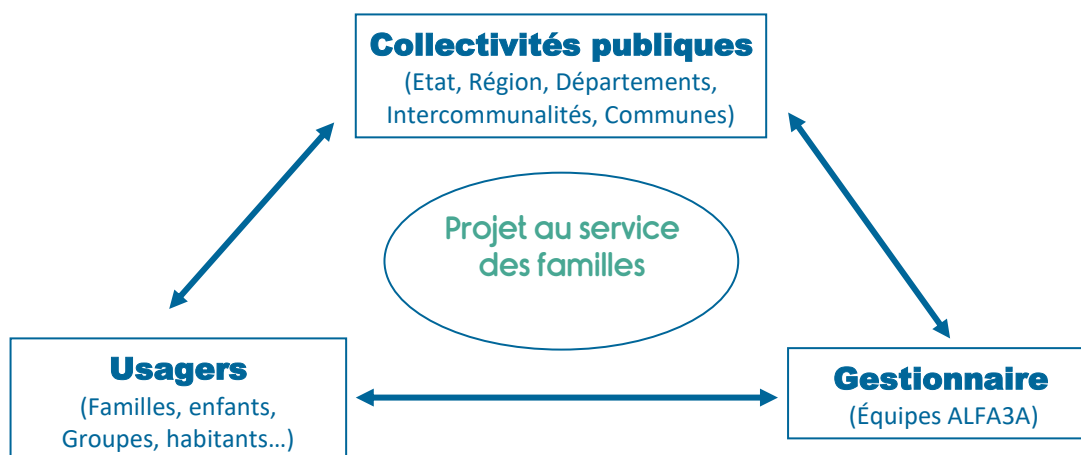
Accompagner c'est écouter les besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.



M. Bercheil

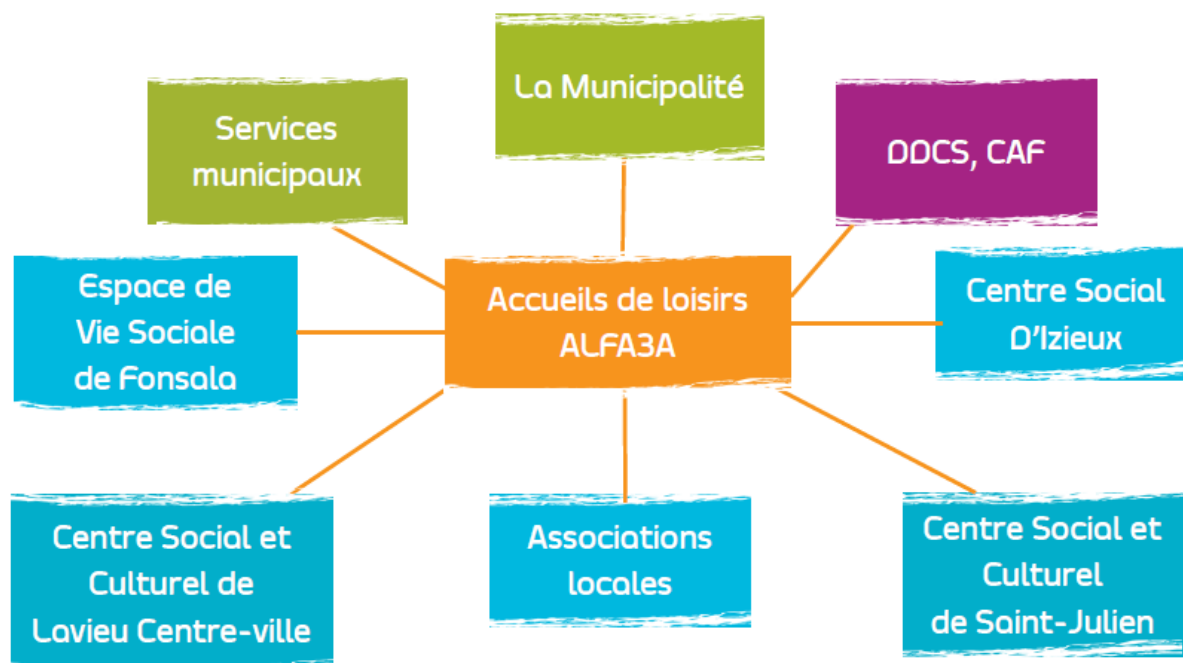
Le partenariat

Un mode d'intervention unique



« Intervenir en réponse à une sollicitation, selon une logique partenariale, au service des personnes vivant sur un territoire »

« La Personne au cœur de notre action »



Ce présent projet pédagogique est soumis à l'entière validation de la commune et est applicable à partir du 02/09/2019.

Il est un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs. Il permet à chacun des acteurs de l'Accueil de Loisirs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.